

[Caen](#)

La nouvelle école Lemière n'ouvrira pas avant 2020

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | jeudi 5 juillet 2018

423 mots | -



Le site de l'ancien collège Lemière accueillera un nouveau pôle enfance-jeunesse. Mais à compter de la rentrée 2020 et non 2019 comme envisagé au départ. - Crédit Archives Ouest-France

Le maire l'a officialisé. Le futur pôle enfance-jeunesse qui doit remplacer l'ancien collège Lemière et regrouper les écoles Lemière et Duc-Rollon n'ouvrira pas ses portes en 2019 mais en 2020.

Les élèves des écoles Lemière et Duc-Rollon vont devoir patienter un an de plus avant de s'installer dans leur nouveau groupe scolaire. Le pôle enfance-jeunesse qui les regroupera sur le site de l'ancien collège Lemière, en centre-ville, n'ouvrira pas avant la rentrée de septembre 2020. L'ouverture était initialement prévue en septembre 2019. Le maire de [Caen](#), [Joël Bruneau](#), a évoqué pour la première fois ce report ce lundi 2 juillet.

« L'option d'une ouverture en septembre 2019 nous a vite paru compromise, justifie Amandine François, maire adjointe en charge des affaires scolaires. **Le calendrier des travaux était trop serré.** » Et si l'on peut se permettre un mois ou deux de retard sur un chantier lambda, difficile de faire déménager les écoliers en cours d'année scolaire. La Ville a donc choisi de repousser à septembre 2020 l'ouverture du futur pôle enfance-jeunesse.

« **Le projet est actuellement en phase d'attribution des marchés** », précise l'élue. Le choix de l'architecte et le détail du projet seront présentés au conseil municipal « **en octobre ou novembre** » pour un démarrage des travaux envisagé en décembre. Les travaux doivent durer environ 18 mois. Le coût du chantier est estimé à 4,75 millions d'euros, intégralement financé par la Ville de [Caen](#).

Le projet de futur groupe scolaire avait été dévoilé en octobre 2015. Il comptera dix classes, vraisemblablement six en élémentaire et quatre en maternelle. Il s'étendra sur 2 427 m² et est conçu pour accueillir 250 élèves.

L'ancien collège Lemière devrait être démoli. Le vieux musée Langlois sera intégré au périmètre et pourrait héberger les services administratifs du futur pôle enfance-jeunesse. Les travaux doivent permettre de joindre entre eux les anciens locaux et de faciliter l'accessibilité des personnes handicapées.

L'ancien collège Lemière avait fermé en 2014 après deux ans de polémique. Le président du conseil départemental, Jean-Léonce Dupont, avait choisi de le fermer, considérant que le coût nécessaire à sa mise aux normes était trop élevé. Il avait été évalué à 8,3 millions d'euros.

L'ouverture de ce nouveau pôle s'accompagnera de la fermeture des écoles Lemière actuelle et Duc-Rollon, près de l'abbaye aux Hommes. L'école Lemière pourrait servir de nouveaux locaux au centre d'animation de la Prairie, qui bénéficierait ainsi d'espaces extérieurs.

Aurélié LEMAÎTRE.